



ECONOMIE



MENU



Vermorel-Marques, publié ce 17 décembre 2025.
Photo par THOMAS SAMSON / AFP

Article abonné

Incontrôlables ou incontrôlés

M Face à Shein, embauchons des douaniers et vite !

Par Alice Le Jan

Publié le 30/12/2025 à 19:00



Une opération spéciale des services douaniers révèle qu'un quart des produits Shein non textiles ne sont pas conformes aux réglementations. Ce ratio interroge, alors qu'en temps normal moins de 1 % des articles importés en Hexagone sont vérifiés.

Il y a de quoi être effrayé. Un quart des produits non textiles de la marque chinoise Shein, importés en France, ne respectent pas les réglementations. C'est du moins le résultat d'une opération de contrôle

d'envergure - plus de 320 000 produits -, effectuée le 6 novembre 2025 à l'aéroport Roissy-CDG et mise au jour par les autorités douanières ce 27 décembre. Ce résultat interpelle sur la nocivité de l'**afflux de colis issus du commerce en ligne**. Il impose surtout à la douane à se montrer plus tatillonne. Or - autre stat inquiétante - moins de 1 % des marchandises importées en France sont contrôlées à nos frontières. Ce chiffre est issu du **rapport** du député républicain, Antoine Vermorel-Marques (Loire), publié le 17 décembre dernier. Les risques sont pour le moins alarmants au vu des manquements de Shein - pour ne citer que cet exemple - répertoriés par les services douaniers : contrefaçons, jouets non réglementaires ou encore absence de marquages et de notices sur les produits pharmaceutiques et les appareils électroniques...

À LIRE AUSSI : Contrefaçon : 250.000 jouets saisis par les douanes durant l'été

À l'échelle européenne, la quantité de contrôles dégringole à 0,01 %, d'après un **rapport** de la Commission européenne publié fin août dernier. En 2024, parmi les produits retoqués aux frontières, 80 % provenaient de cinq pays : **en majorité de la Chine**, puis des États-Unis, du Royaume-Uni, de la Turquie et de Hong Kong. C'est un puits sans fond : les contrôles augmentent (+ 28 % depuis 2023) mais le nombre de colis explose (+ 350 % depuis 2022).

« NOUS AVONS PERDU 6 000 EMPLOIS »

*« Les polémiques sur l'ouverture de la boutique Shein à Paris et celle de la vente des poupées pédopornographiques sont médiatisées. Mais la non-conformité aux réglementations ne passe pas que par les **plateformes d'e-commerce**. Ça peut concerner aussi bien des médicaments, des pièces de voiture, des jouets pour enfants que le narcotrafic. »* alerte Manuela Dona, secrétaire générale du Syndicat national des agents des douanes CGT (SNAD-CGT), interrogée par *Marianne*.

Seulement voilà, les moyens humains et matériels ne suivent pas l'ampleur du phénomène. *« Nous avons perdu plus de **6 000 emplois** depuis 1993 sous couvert de dématérialisation et de libre circulation des biens et des personnes »*, analyse Manuela Dona. Qui dit ouverture des frontières, dit nécessité de renforcer les moyens de contrôle. La France

dispose aujourd'hui de 16 500 agents douaniers (contre 23 000 en 1993) alors que l'Allemagne en comptabilise plus de 48 000.

À LIRE AUSSI : **Reportage : au Havre, les douaniers font grise mine**

L'Hexagone est pourtant un État côtier et la **deuxième zone économique exclusive** (ZEE) mondiale après les États-Unis. À son actif des immenses façades maritimes exploitables mais ... à contrôler. *« La spécificité de la France est d'être un pays d'Outre-mer. Pourtant, nous n'avons aucun garde côtier des douanes dans plusieurs zones maritimes : ni à Mayotte, ni dans les Antilles, ni à la Réunion, ni en Polynésie française. Il n'y a donc pas de couverture de la ZEE »*, détaille, dépité, Fabien Milin, secrétaire général du Syndicat Solidaires Douane, à Marianne.

CONTRÔLES CIBLÉS

Pour s'en sortir dans un tel contexte, les services douaniers ciblent leurs contrôles selon le Code des douanes de l'Union (CDU). *« Certains contrôles sont imposés, par exemple sur les produits bio. Ensuite, chaque pays fait des choix politiques en fonction de ses moyens »*, explicite Manuela Dona.

Avant de reconnaître la part d'aléatoire de cette méthode pour les **petits colis** : *« Le ciblage est principalement réalisé sur le dédouanement de conteneurs complets [N.D.L.R. : contrôle douanier d'un conteneur maritime]. Les **formalités de dédouanement** impliquent de fournir tout un tas de documents, qui permettent de les contrôler. Mais qui ne sont pas forcément requis quand il s'agit de petits colis. Alors, on vérifie au hasard bien souvent. Ces produits sont censés être contrôlés mais dans les faits, c'est aléatoire. »* Rien d'étonnant vue la quantité astronomique d'articles envoyés dans ces fameux petits colis. Ils sont passés de 170 millions en 2022 à 773 millions en 2024, selon la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI).

À LIRE AUSSI : **Une taxe sur les petits colis pour sauver l'industrie textile ? "La Chine la contournera en un claquement de doigts"**

Alors, pour faciliter ce travail de longue haleine, les services douaniers ont leurs propres filtres : le poids, l'origine, la destination et la nature de la marchandise. *« La dénomination, notamment, nous interpelle. S'il est*

indiqué "poupées pour adultes", le colis sera ciblé », complète Fabien Milin.

RECRUTEMENT EN SUSPENS

Si le bilan actuel est loin d'être satisfaisant, des pistes d'améliorations étaient pourtant à portée de main. *« En 2025, nous avons travaillé avec la Commission des Finances de l'Assemblée nationale. 1 200 créations de postes étaient envisagées pour 2026. Mais l'état des travaux parlementaires actuels bloque »,* explique Manuela Dona.

Cela dit, ce chiffre est encore loin du compte : le SNAD-CGT demande 6 000 créations de postes pour les cinq prochaines années, et jusqu'à 15 000 à terme. La croissance fulgurante de Shein et de ses petits copains de la fast-fashion l'exige.



Par Alice Le Jan

NOS ABONNÉS AIMENT



M Culot bourgeois, délire mystique et Rachida Dati : on a (hélas) vu le dernier spectacle de Marie s'infiltrer